

Pédicure pour bovins

RNCP34653 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	212t
Formacode(s)	21056
Code(s) ROME	A1502, A1416, A1407, A1301
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	29/05/2020
Date d'échéance	29/05/2025

Certificateur(s)

LYCEE GEN TECHNO AGRIC THEODORE MONOD · SIRET : 19350700100017

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le pédicure pour bovins est un professionnel de santé animale. C'est un chef d'entreprise ou un salarié. Il soigne les affections des onglons des pieds des bovins. La mission du pédicure pour bovins est de prévenir les boiteries des bovins par le parage fonctionnel et de soulager les boiteries par le parage curatif. Il conseille l'éleveur pour la prévention des boiteries et l'informe du suivi des animaux traités. Il participe à la gestion technique, économique, administrative et commerciale de l'entreprise ou du service de parage. L'activité du pédicure pour bovins est importante tout au long de l'année. Le problème des boiteries en élevage est récurrent car lié aux systèmes d'élevage et se généralise.

ACTIVITÉS VISÉES

1. Organisation du travail, gestion des ressources et des relations humaines,
2. Mise en oeuvre des opérations liées à la conduite du parage fonctionnel et curatif dans un élevage dans la sécurité des hommes et des bovins,
3. Conseil clientèle,
4. Participation à la gestion technico-économique d'une entreprise ou d'un service de parage,
5. Communication avec les différents partenaires, clients et fournisseurs de l'entreprise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Présenter les prestations de l'entreprise ou du service parage à un client ou à un prospect pour commercialiser un produit ou un service en appliquant la politique tarifaire de l'entreprise,
2. Organiser son chantier pour optimiser le temps de travail et manipuler les animaux dans le respect de l'hygiène et la sécurité,
3. Réaliser un parage fonctionnel et curatif adapté pour prévenir les boiteries des bovins et traiter les lésions,
4. Répondre aux questions des éleveurs et les conseiller sur les problèmes de boiteries d'un animal ou du cheptel pour réduire les facteurs de risque,
5. Réaliser et présenter une démarche globale d'analyse, de diagnostic et de gestion des boiteries récurrentes des

bovins pour améliorer l'état sanitaire du cheptel.

Blocs de compétences

RNCP34653BC01 — Gestion et organisation d'un service ou d'une entreprise de parage de bovins.

LISTE DE COMPÉTENCES

- Présenter les prestations de l'entreprise ou du service parage à un client ou à un prospect pour commercialiser un produit ou un service en appliquant la politique tarifaire de l'entreprise.
- Réaliser l'entretien du matériel spécifique requis par son activité et gérer les stocks pour les maintenir en état de disponibilité.
- Élaborer son planning d'intervention ou celui des personnels pour optimiser l'activité de parage.
- Organiser le ou les chantiers de parage pour optimiser le temps de travail.
- Assurer la facturation des prestations réalisées en élevage et le recouvrement des sommes dues pour assurer la durabilité de l'entreprise.
- Assurer l'approvisionnement ou s'assurer de son approvisionnement en outils et autres consommables requis pour maintenir son activité.
- Assurer le service après-vente des interventions de parage pour fidéliser la clientèle en mettant en œuvre un suivi.
- Recueillir auprès des éleveurs les résultats de sa prestation pour évaluer le niveau de satisfaction.
- Évaluer le travail réalisé pour vérifier l'atteinte du résultat et permettre la facturation en fonction de la politique tarifaire de l'entreprise.
- Contribuer à la promotion de l'entreprise en informant clients et prospects pour maintenir ou améliorer le chiffre d'affaires.
- Participer à l'élaboration des documents comptables de l'entreprise ou du service pour contribuer à la détermination du résultat fiscal.
- Gérer les investissements de l'entreprise ou du service parage.
- Mettre en œuvre une politique commerciale pour faire vivre une relation clientèle de qualité.
- Entretenir des relations avec sa branche professionnelle et les professions connexes ou ayant un rapport avec son métier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle et entretien d'évaluation avec un jury.

RNCP34653BC02 — Préparation, conditions techniques et mise en oeuvre des opérations de parage de bovins.

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organiser son chantier pour optimiser le temps de travail et manipuler les animaux dans le respect de l'hygiène et la sécurité.
- Réaliser un parage fonctionnel et curatif adapté pour prévenir les boiteries des bovins et traiter les lésions.
- Répondre aux questions des éleveurs et les conseiller sur les problèmes de boiteries d'un animal ou du cheptel pour réduire les facteurs de risque.
- Organiser son chantier et préparer son matériel.
- Évaluer le volume du travail à effectuer pour organiser la mise en place du chantier.
- Effectuer le parage fonctionnel et/ou curatif sur les animaux sélectionnés dans le respect de l'hygiène et la sécurité.
- Clore le chantier de parage par le nettoyage et la désinfection du matériel pour prévenir la contamination des élevages.
- Effectuer l'entretien du matériel spécifique requis par son activité afin de les maintenir en état de disponibilité.
- Élaborer son planning d'intervention pour optimiser son temps de travail en se basant sur le volume de l'activité.
- Participer à la formation d'éleveurs au parage fonctionnel pour réduire les risques de boiteries.
- Assurer son approvisionnement en outils et autres consommables requis pour maintenir son activité.
- Assurer le service après-vente des interventions de parage pour fidéliser la clientèle en mettant en œuvre un suivi.
- Contribuer à la promotion de l'entreprise ou du service en informant clients et prospects pour maintenir ou améliorer le chiffre d'affaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pratique évaluée en situations de travail dans des élevages et entretien d'évaluation avec un jury.

RNCP34653BC03 — Diagnostic et mesures préventives des boiteries appliqués à un lot d'animaux

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser et présenter une démarche globale d'analyse, de diagnostic et de gestion des boiteries récurrentes des bovins pour améliorer l'état sanitaire du cheptel.
- Mettre en œuvre une méthode d'analyse des boiteries d'un élevage pour établir un diagnostic.
- Identifier des lésions et des maladies des pieds pour conseiller l'éleveur sur les mesures préventives à mettre en œuvre.
- Intervenir sur les animaux, établir et communiquer le bilan des observations à l'éleveur pour la mise en place d'actions correctives.
- Élaborer son planning d'intervention ou celui des personnels pour optimiser l'activité de parage.
- Organiser le chantier de parage pour optimiser le temps de travail et manipuler les animaux dans le respect de l'hygiène et la sécurité.
- Identifier les facteurs de risque dans un élevage en fonction des pathologies diagnostiquées pour mettre en œuvre des actions correctives ou une démarche préventive.
- Enregistrer les observations de lésions et maladies pour contribuer à la connaissance et à la lutte contre les boiteries.
- Apporter l'appui et les conseils techniques individuels aux éleveurs à partir de l'analyse et de la valorisation des critères observés.
- Participer à la formation d'éleveurs et de conseillers agricoles pour prévenir les boiteries.
- Assurer le service après-vente des interventions de parage pour fidéliser la clientèle en mettant en œuvre un suivi.
- Contribuer à la promotion de l'entreprise en informant clients et prospects pour maintenir ou améliorer le chiffre d'affaires.
- Assurer sa professionnalisation et son développement personnel par l'acquisition de connaissances, aptitudes, compétences techniques et scientifiques nouvelles en lien avec son travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pratique en situation de travail en entreprise et entretien d'évaluation avec un jury.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité en indépendant ou en tant que salarié dans des types d'entreprise d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

- Travailleur indépendant (TPE)
- Salarié d'organismes d'élevage (IDELE) ou d'entreprises en lien avec la production bovine : filiales de groupement de défense sanitaire (GDS, FARAGO - grandes entreprises), coopératives (PMI), centres d'insémination artificielle (CIA, PMI), contrôle laitier ou conseil en élevage (FCEL - grandes entreprises), pédicures pour bovins ou pareurs (TPE-PMI), groupement de producteurs, établissement départemental de l'élevage (EDE - PMI), etc.

Il est appelé à exercer dans les exploitations agricoles, les centres d'insémination (CIA), les centres expérimentaux, centres d'allotement, écoles d'agriculture, en production bovine.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Pédicure pour bovins,
- Technicien·ne en pédicure pour bovins,
- Responsable de service parage,
- Salarié·e d'organismes en lien avec le bien-être, la santé des animaux (Groupement de défense sanitaire, Contrôle laitier, Cliniques vétérinaires, Centre d'insémination, Groupement d'éleveurs...)
- Chef·fe de service parage,
- Salarié·e d'entreprises de pédicure pour bovins,
- Artisan-pareur,
- chef·fe d'entreprise de parage.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les opérations de parage du pied des bovins sont réglementées :

- JORF n°0017 du 21 janvier 2011 page 1299

texte n° 27

- Ordonnance n° 2011-78 du 20 janvier 2011 relative aux conditions dans lesquelles certains actes peuvent être réalisés par des personnes n'ayant pas la qualité de vétérinaire

« Art. L. 243-3.-Outre les soins de première urgence autres que ceux nécessités par les maladies contagieuses, qui peuvent être réalisés par toute personne, des actes de médecine ou de chirurgie des animaux peuvent être réalisés par :

« 1° Les maréchaux-ferrants pour le parage et les maladies du pied des équidés, et les pareurs bovins dans le cadre des opérations habituelles de parage du pied ; Cette ordonnance a fait l'objet d'une mise au point avec l'ordre du conseil vétérinaire pour délimiter le domaine d'intervention des pédicures pour bovins.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 795 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs · tension 3/5 (Modérée) A0X41 — Eleveurs · tension 3/5 (Modérée) A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) T6X61 — Employés des services divers · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	104 164
Jugés difficiles à recruter	40 %
Emplois saisonniers	76 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs A0X41 — Eleveurs A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture T6X61 — Employés des services divers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Être âgé-e de 18 ans ou plus.
- Avoir, de préférence, un permis de conduire correspondant à la réglementation en vigueur. Le permis B, B96 ou E(B) est obligatoire pour acheminer la cage de contention d'un élevage à l'autre.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Idem

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

- 1 président-e

du jury nommé-e par la Directrice de l'EPL ou le Directeur Adjoint chargé de la formation continue et de

l'apprentissage

- 1 formateur·trice
- 2 professionnels·les

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 414 €
Selon la branche	7 467 € – 11 311 €
Prise en charge	Branches concernées
9 414 €	Valeur par défaut · 211 branches
11 311 €	CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés
7 467 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date de décision	29/05/2020
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	29/05/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	6	0	100 %	100 %
2017	5	0	100 %	100 %
2016	11	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP41408

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://campus-monod.fr/index.php/les-formations/formation-continue/sil-pedicure-bovins>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34653/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	5
Parcours menés à terme	5
Taux d'achèvement	100 %

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	10
Montant total engagé	54 943 €
Coût moyen par dossier	5 494 €
Durée moyenne	982 h
Période	09/2020 – 10/2024
France compétences	46 %
France Travail	44 %
Régions	9 %
Reste à charge titulaire	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.